

SÉCURISATION DES RÉSEAUX | Signature des conventions de partenariat pour la mise en oeuvre du Plan Corps de Rue Simplifié

Afin de limiter les risques d'endommagement des réseaux et d'atteinte aux personnes à proximité lors de travaux publics, les collectivités, les exploitants de réseaux, et les gestionnaires d'infrastructures ont l'obligation de collaborer pour constituer le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

Il s'agit d'un projet d'envergure visant à renforcer la gestion des infrastructures et l'aménagement du territoire grâce à une cartographie précise et partagée de l'ensemble des réseaux (gaz, électricités, eau...).

Mardi 10 décembre à 9h00 dans les salons du Conseil Départemental

Au plaisir de vous accueillir.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr